

DOSSIER N°: 26803

**AFFAIRE INTÉRESSANT L'AVIS 43-201 RELATIF AU
RÉGIME D'EXAMEN CONCERTÉ DU PROSPECTUS**

ET

Intercâble ICH Inc.

DOCUMENT DE DÉCISION

Le présent document de décision du régime d'examen concerté confirme que le prospectus définitif de l'émetteur susmentionné en date du 23 mars 2007 a été visé par les autorités de la *Colombie-Britannique*, de l'*Alberta*, de l'*Ontario* et du *Québec*.

Fait à Montréal, le 26 mars 2007.

L'Autorité des marchés financiers,

(s) Louis Auger
Louis Auger
Chef du Service du financement des sociétés

Projet SEDAR n°:1044092

DÉCISION N^o : 2007-MC-0654

NUMÉRO DE PROJET SÉDAR: 1044092

DOSSIER N^o : 26803

Objet : Intercâble ICH Inc.
Demande de visa

Vu la demande présentée le 25 janvier 2007;

Vu les articles 11, 13 et 14 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1;

Vu le *Règlement Q-28 sur les exigences générales relatives aux prospectus*;

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* L.R.Q., c. A-33.2.

En conséquence, l'Autorité des marchés financiers octroie le :

visa pour le prospectus du 23 mars 2007 de Intercâble ICH Inc. concernant le placement de :

- i) 24 150 000 unités au prix de 1,00\$ l'unité;
- ii) bons de souscription incessibles auprès de Valeurs Mobilières Desjardins Inc. et Corporation de Valeurs Mobilières Dundee permettant d'acheter le nombre d'actions ordinaires correspondant à 8,75% du nombre d'unités vendues dans le cadre du placement au prix de 1,25\$ par action ordinaire à tout moment pendant la période de 18 mois suivant la clôture et, par la suite, au prix de 1,50\$ à tout moment pour une période supplémentaire de 18 mois;
- iii) 2 850 002 bons de souscription des fondateurs, chaque bon permettant d'acheter une action ordinaire au prix de 1,25\$ par action ordinaire à tout moment pendant la période de 18 mois suivant la clôture et, par la suite, au prix de 1,50\$ à tout moment pour une période supplémentaire de 18 mois.

Le visa prend effet le 26 mars 2007.

(s) *Louis Auger*
Louis Auger
Chef du Service du financement des sociétés
KB/ir